

Le premier Sommet mondial sur la Société de l'information de Genève en décembre 2003

Nous vivons aujourd'hui une période de transition qui nous conduit de la société industrielle à la société de l'information. Désormais l'information et la connaissance sont au cœur de tous les secteurs de l'activité humaine. Le Sommet mondial sur la Société de l'information, qui se tiendra en décembre 2003, à Genève, à l'invitation de la Suisse, débattrà de questions comme la fracture numérique qui sépare les «info-riches» des «info-pauvres» ou encore des applications des technologies de l'information et de la communication pour le développement social, économique et culturel. Représentants des États, du secteur privé et de la société civile tenteront, à Genève, de dégager une vision commune de cette société en devenir.



La fracture numérique accentue les disparités en matière de développement et prive des groupes entiers, voire tout un pays, des bénéfices de l'information et de la connaissance. Ainsi, au Congo ex-Zaïre où le téléphone fixe est quasi-inexistant, il y a 3 mobiles pour 1000 habitants.

Photo: Keystone

La fracture numérique affecte avant tout le Sud, mais le Nord n'est pas épargné

L'information et la connaissance sont désormais au cœur de tous les secteurs de l'activité humaine: l'information sur les prix et les biens permet aux marchés de fonctionner; l'information sur les maladies, leur prévention et leur traitement, est à la base de toute politique de santé; l'information sur le monde

dans lequel nous vivons est source d'éducation; l'information conditionne la bonne gouvernance. Or c'est précisément l'information qui manque le plus aux pays du Sud et il est largement reconnu que cette carence constituera et constitue déjà un handicap majeur pour leur développement social, économique et culturel. Ainsi le fossé existant depuis toujours entre les nantis et les pauvres risque-t-il encore de se creuser, au fur et à mesure que les régions développées de la planète mettent en place la *société de l'information*. Au fossé Nord/Sud caractérisant les disparités socio-économiques s'ajoute désormais une nouvelle dimension, appelée communément la *fracture numérique* ou, en anglais, le «digital divide», qui a pour effet d'accroître les disparités en matière de développement et de priver des groupes entiers, voire tout un pays, des bénéfices de l'information et de la connaissance. Quelques chiffres illustrent ces formidables disparités: selon l'Union internationale des Télécommunications (UIT),¹ 83 pays ont une télédensité de 10 lignes téléphoniques pour 100 habitants; 25 pays en ont moins d'une pour 100 habitants. La situation est encore plus catastrophique pour l'accès à Internet:



Daniel Stauffacher
Ambassadeur, Délégué du Conseil fédéral pour le Sommet mondial sur la Société de l'information, Président du sous-comité I du Prepcom, Vice-président du bureau du Prepcom, Genève



Alain Modoux
Conseil en communication, ancien Sous-directeur général de l'Unesco pour la communication et l'information, Genève

1 Yoshio Utsumi, Secrétaire général de l'Union internationale des Télécommunications (UIT), Assemblée générale des Nations Unies, New York, juin 2002

dans 61 pays, moins d'une personne sur cent utilise l'internet. Le fossé se creuse non seulement entre le Nord et le Sud, mais aussi à l'intérieur du Sud, entre les élites des villes et les populations les plus défavorisées vivant dans les banlieues des mégapoles et les zones rurales. A une échelle nettement plus réduite certes, cette dichotomie se présente également dans le Nord. Si l'on en croit l'Office fédéral de la statistique (OFS), un fossé numérique existe aussi en Suisse, où, pour ne citer qu'un seul aspect du problème, les femmes sont deux fois moins nombreuses que les hommes à «surfer» sur Internet.²

Le Sommet mondial sur la Société de l'information

On comprendra dès lors que la fracture numérique soit devenue un sujet de préoccupation prioritaire pour la communauté internationale, qui a compris que ce formidable défi ne pouvait être relevé par les seules entités gouvernementales et intergouvernementales (acteurs politiques). Il est essentiel que le secteur privé – qui réunit les principaux acteurs économiques – et la société civile – qui représente avant tout les acteurs sociaux – soient étroitement associés à la réflexion. C'est dans cet esprit que l'Union internationale des Télécommunications (UIT), soutenue par l'ensemble des États et du système onusien, a pris l'initiative d'organiser un Sommet mondial sur la Société de l'information sous le haut patronage de Kofi Annan. Celui-ci se déroulera en deux phases: la première aura lieu à Genève, du 10 au 12 décembre prochain, à l'invitation du gouvernement suisse; la seconde se tiendra en 2005, à Tunis. Tous les acteurs concernés, soit l'ensemble des États membres des Nations Unies, les organisations intergouvernementales, le secteur privé et la société civile y prendront part.

Le premier but du Sommet: dégager une vision commune de la société de l'information

L'objectif de ce Sommet mondial, tel que l'a défini l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2001, est «*d'élaborer une optique et une interprétation commune de la société de l'information et d'adopter une déclaration et un plan d'action qui seraient appliqués par les gouvernements, les institutions internationales et tous les secteurs de la société civile*». En d'autres termes, le Sommet aura pour mission de dégager une vision commune de la société de l'information, en premier lieu d'examiner la réponse à donner aux défis de la fracture numérique. Les participants au Sommet seront donc appelés à traiter d'une gamme de

questions aussi diverses que complexes, en étant bien conscients que les technologies de l'information et de la communication ne représentent pas une fin en soi, mais qu'elles sont un moyen pouvant contribuer de manière décisive au développement économique, social et culturel de l'humanité, ainsi qu'à la démocratie et à la bonne gouvernance. Utilisées avec discernement et intelligence, elles peuvent améliorer la qualité de la vie, tant au niveau collectif qu'individuel, concourir à la réduction de la pauvreté, doper la création de richesses, conduire à une plus grande équité et à plus de justice sociale, favoriser la transparence et l'exercice des responsabilités. En fait, la liste des thèmes susceptibles d'être inscrits à l'ordre du jour du Sommet est inépuisable, car les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont une incidence sur quasiment tous les aspects de la vie quotidienne des sociétés et des individus.

Une priorité: l'accès universel aux technologies de l'information et de la communication

On ne peut débattre valablement de la fracture numérique sans aborder le problème crucial de l'accès aux technologies. L'insuffisance des infrastructures en matière de télécommunications et le coût des équipements électroniques (PC) et des logiciels disponibles sur le marché international constituent généralement des obstacles insurmontables. Ce coût est le plus souvent disproportionné par rapport aux revenus misérables des hommes et femmes vivant dans les pays en développement. Les équipements et logiciels sont d'ailleurs considérés par beaucoup comme inadaptés aux réels besoins des utilisateurs potentiels, parce que trop sophistiqués et offrant des possibilités le plus souvent inexploitées, donc inutiles. A ces barrières viennent s'ajouter celles créées par les tarifs souvent prohibitifs des communications téléphoniques et de l'accès à l'internet. Il est tout de même paradoxal de constater que ces tarifs ne cessent de diminuer dans les pays industrialisés, alors qu'ils restent élevés dans la plupart des pays en développement, où les télécommunications, en demeurant un monopole de l'État, ne sont pas soumises au jeu de la concurrence.

L'accès à l'information n'est pas seulement un problème d'infrastructures

Il serait erroné de penser que le problème des infrastructures explique seul l'existence de la fracture numérique. Celle-ci touche également aux contenus, dans la mesure où l'accès à l'information est aussi grandement

² www.infosociety-stat.admin.ch.



Photo: Keystone

L'accès à l'information est aussi grandement tributaire de la capacité de l'utilisateur non seulement de la recevoir, de la comprendre, de la travailler et de la conserver, mais aussi d'en créer lui-même et de la diffuser. Le niveau d'éducation de l'utilisateur est donc fondamental.

tributaire de la capacité de l'utilisateur non seulement de la recevoir, de la comprendre, de la travailler et de la conserver, mais aussi d'en créer lui-même et de la diffuser. Le niveau d'éducation de l'utilisateur, sa faculté de chercher, de recevoir et de répandre librement les informations et les idées, son appartenance à une communauté linguistique privilégiée ou défavorisée et le niveau de ses ressources financières sont autant de facteurs qui favoriseront ou, au contraire, limiteront, voire interdiront son accès à l'information et à la connaissance. Il ne faut pas se cacher, en effet, que la barrière linguistique est un véritable handicap pour qui ne connaît pas l'une ou l'autre des grandes langues internationales, en premier lieu l'anglais, qui est devenu, de facto, la langue universelle. Cette prédominance de l'anglais ne doit pas décourager les internautes de créer des contenus locaux, dans leur langue maternelle, aussi minoritaire soit-elle (l'exemple du romanche, en Suisse, est à cet égard extrêmement encourageant)! Le multilinguisme sur les réseaux électroniques, en particulier l'Internet, est une condition sine qua non de la sauvegarde de la diversité culturelle et du multilinguisme dans la société de l'information. Un autre problème délicat est celui de la préservation du domaine public, menacé par la commercialisation croissante de l'information et de la connaissance. C'est ainsi que de nombreux éléments du savoir, notamment en matière scientifique, qui sont considérés comme essentiels à l'enseignement, à la recherche ou simplement à l'épanouissement culturel de l'individu et qui, de ce fait, devraient appartenir au domaine public, ne sont pas ou plus accessibles à tous, car il est nécessaire de les acheter, souvent à un prix inabordable pour les utilisateurs les plus pauvres.

Internet dérange, voire dérouté certains pouvoirs établis

«Last but not least», un certain nombre d'États, mus par des considérations notamment politiques ou sécuritaires, contribuent eux-mêmes à aggraver les effets de la fracture numérique en imposant des restrictions plus ou moins sévères sur les contenus disponibles sur le Web. Car Internet dérange, voire dérouté un certain nombre de pouvoirs établis. Toutefois, à la différence des moyens d'expression traditionnels reposant notamment sur le papier ou la pellicule, son contrôle est beaucoup plus aléatoire, car sa nature immatérielle le rend quasiment insaisissable. C'est ce qui explique probablement que, dans plusieurs de ces pays, Internet bénéficie de la part des autorités d'une attitude moins restrictive que les médias traditionnels. Il est donc prévisible que plusieurs participants au Sommet, notamment au sein de la société civile, soulèveront la question de la liberté d'expression dans le cyberspace et proposeront que le Sommet réaffirme sans ambiguïté les droits fondamentaux du libre accès à l'information et de la libre circulation de l'information.

L'applications des TIC au service du développement social et économique

Bien que la fracture numérique et les problèmes qui y sont attachés soient en tête des préoccupations du Sommet, de nombreux autres thèmes ne manqueront pas de retenir l'attention des délégués, notamment les applications des technologies de l'information et de la communication au service de l'éducation, de la santé, du commerce électronique, de la gouvernance démocratique, pour ne citer que quelques exemples. Par ailleurs, la sécurité des informations et des réseaux, la protection de la confidentialité des données, la confiance dans les transactions en ligne, la coopération internationale dans la lutte contre la cybercriminalité, la protection de la propriété intellectuelle, etc. susciteront, à n'en pas douter, des débats animés entre les divers acteurs présents à Genève. Les discussions porteront aussi sur l'opportunité et la manière de mettre en place un cadre juridique, réglementaire et politique fiable, qui soit transparent et non discriminatoire, à même de promouvoir l'innovation et la concurrence technologiques, et qui soit propice aux investissements publics et privés pour permettre la mise en place d'infrastructures et le développement de nouveaux services. Enfin, certains auront à cœur de mettre en évidence la situation discriminatoire dont souffrent diverses catégories de la population, défavorisées ou marginalisées, et qui, de ce fait, sont exclues de la société de l'information.

Les travaux préparatoires du Sommet en bonne voie

Les travaux préparatoires du Sommet, qui ne sont pas, a priori, très spectaculaires, ont beaucoup progressé au cours du deuxième semestre de 2002: les *règles de procédure* – soit la question des modalités de la participation des ONG, du secteur privé, etc. aux comités préparatoires et au Sommet – sont sous toit depuis juillet dernier, suite à la réunion du premier comité de préparation (PrepCom-1). De très nombreuses consultations sur la thématique du Sommet ont été organisées par plusieurs organisations intergouvernementales, ainsi que par le secteur privé et la société civile. Des réunions préparatoires se sont tenues dans toutes les régions du monde pour mieux appréhender leurs besoins spécifiques et leurs priorités respectives (Bamako, Bucarest, Tokyo, Saint-Domingue). Un premier document dit «d'orientation» a été préparé sous l'égide du Président des PrepCom, l'ancien ministre de l'Éducation malien, Adama Samassékou. Ce texte devrait être soumis à l'examen des États et des autres parties prenantes lors du prochain comité de préparation (PrepCom-2), qui doit avoir lieu à Genève du 17 au 28 février 2003. Le troisième PrepCom est prévu du 15 au 26 septembre de cette année.

Le succès du Sommet va aussi dépendre des aléas de la situation internationale

Si les responsables internationaux et suisses de l'organisation du Sommet à Genève, l'Office fédéral de la communication (Ofcom) à Bienne et le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) à Berne mettent tout en œuvre pour en assurer le succès, ils n'ont malheureusement guère d'influence sur l'environnement international, lequel est chargé d'incertitudes et de menaces. Dans ces conditions, la mobilisation à l'échelle mondiale des États, du secteur privé et de la société civile en faveur du Sommet n'est pas une sinécure. Manifestement, les préoccupations politiques, militaires et sécuritaires, ainsi que les priorités sociales et économiques sont actuellement les principaux sujets qui retiennent l'attention des dirigeants de la planète. A cet environnement morose s'ajoute le scepticisme chronique dont souffrent toutes les réunions internationales de ce type. Leur coût en argent et en temps est perçu par beaucoup comme étant inversement proportionnel aux résultats obtenus. Il faut bien admettre qu'il y a un sentiment général de «fatigue» à l'égard des «grandes messes» organisées par le système onusien, qui trop souvent se limitent à des déclarations d'intentions sans impact réel sur les

réalités quotidiennes auxquelles est confrontée une majorité de la population mondiale, en premier lieu dans les pays en développement.

Ce n'est que la première étape d'un long processus

Du moment que les États, dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies, ont confirmé à l'unanimité, il y a une année, la nécessité d'un tel Sommet, et que la Suisse a accepté de le recevoir sur son territoire en décembre 2003, il importe dès lors de tout mettre en œuvre pour en assurer le succès! La société de l'information n'en est qu'à ses débuts et sa construction à l'échelle universelle va s'étendre sur des années, voire des décennies. Ce Sommet doit être considéré comme la première étape d'un long processus. C'est pourquoi il importe que les parties prenantes qui l'animeront, à savoir les États, le secteur privé et la société civile, réussissent à se mettre d'accord sur une vision commune de la société de l'information. Il faudra aussi qu'ils s'accordent pour tracer les grands axes des actions qu'il conviendra de conduire à bien dans les années à venir pour que cette nouvelle société permette à tous et à toutes, au Sud comme au Nord, d'avoir accès aux technologies de l'information et de la communication et qu'elle débouche sur un partage équitable de l'information et de la connaissance. La Suisse pourra alors s'honorer d'avoir porté sur les fonds baptismaux cette société en devenir et d'avoir contribué activement à lui donner son premier souffle. ■